



Implantée depuis 1784, l'usine a produit de l'acide tartrique jusqu'à sa fermeture en 2009. PHOTO D.C.

Legré-Mante : où en est le projet sur l'ex-usine ?

MARSEILLE

La mairie de secteur du 6-8 organise, ce jeudi soir, une réunion publique sur cette friche industrielle ultra-polluée. Le projet de réhabilitation et reconstruction est en stand-by.

Un sujet brûlant. » Pierre Benarroche, maire (PM) du 6-8, ne s'en cache pas. Le devenir de la friche industrielle de Legré-Mante empoisonne le quotidien de ses administrés depuis 2009 et la fermeture du site, à la Madrague de Montredon (8^e), qui a fabriqué pendant près de 200 ans de l'acide tartrique. Ce jeudi, la mairie de secteur organise une réunion publique en ligne* pour faire un point sur le dossier.

Après un premier projet immobilier, plusieurs fois retoqué par la justice puis abandonné, le site est depuis 2017 propriété du fonds suisse Gingko, spécialisé dans le rachat, la dépollution et le réaménagement de friches industrielles. En juin dernier, un permis de construire, associé avec Constrcuta, a été déposé sous le doux nom de « 195, la Calanque ». Sur 17 000 m², il prévoit 11 568 m² de logements dont 40% de réhabilitation de bâtiments industriels (95 logements famille), une résidence senior (64 places), une résidence de tourisme (108 places), 1 000 m² de commerces, 900 m² de bureaux

et services à destination du public et un parking d'une centaine de places.

Pour l'heure, « l'instruction est suspendue », pose Pierre Benarroche. La nouvelle majorité de secteur et municipale entend modifier en partie le projet et l'expliquera ce jeudi aux habitants et peut-être à Gingko, à qui une invitation semble être partie mais n'avait pas été reçue. Mais un rendez-vous entre la mairie de secteur et le porteur du projet devrait avoir lieu en avril. « On souhaite changer les termes de la programmation et insuffler du logement social, des équipements publics et voir comment installer dans ce lieu emblématique aux portes des Calanques une maison du parc, un lieu pour les campeurs, une muséographie », décrit Pierre Benarroche. « Et ce, avec la volonté que cela profite au quartier, l'objectif n'est pas de résidentialiser et fermer ce grand ensemble. »

« On n'arrivera jamais à zéro logement »

La mairie de secteur n'entend pas jouer les gros bras. « On va travailler en concertation pour trouver un consensus, on n'arrivera jamais à zéro logement », a conscience Pierre Benarroche. Ultra-pollué, le site nécessite 11,5 millions d'euros rien que pour le remettre aux normes. « Une somme considérable que seule la réalisation de logements permet de financer », souligne-t-il. Gingko pourrait alléger sa facture via le plan de relance

qui prévoit des fonds pour la dépollution et la réhabilitation des friches industrielles. « On pousse pour que ces fonds permettent de changer la programmation », espère le maire de secteur. Sur les 8 hectares de Legré-Mante, le projet prévoit d'en rétrocéder 5 au parc des Calanques.

Du côté de Gingko, on montre de la bonne volonté pour coopérer. Chose rare pour être souligné chez un promoteur, un site dédié au projet existe avec de nombreux documents et comptes rendus de réunions avec les riverains. « Il y a des discussions constructives et pragmatiques avec la mairie actuelle, apprécie-t-on chez Gingko. On va voir comment corréler la volonté municipale tout en gardant l'équilibre financier. »

La réunion de ce jeudi est très attendue par de nombreuses associations environnementales et CIQ. « On va suivre attentivement et on communiquera en fonction des annonces qui nous seront faites », indique Rolland Dadena, président de l'association Santé littoral sud, qui lutte contre le risque sanitaire de la friche et du futur chantier. En juin dernier, aux côtés de cinq autres associations et 22 riverains, il a déposé plainte contre X auprès du procureur pour « mise en danger de la vie d'autrui ». Depuis, c'est « toujours en instruction », conclut Rolland Dadena.

Florent de Corbier

* À suivre à 18h30 sur <https://mairie-marseille6-8.fr>